

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 10 janvier 2023, à 18h33, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir, absent
Mme Marie-Soleil Poulin
M. Jean-Claude Daoust

M. Michel Fontaine
Mme Suzanne Lefrançois, absente
M. Mario St-Pierre

Et la greffière-trésorière Johanne Le Buis.

2023-01-10-01 OUVERTURE DE LA SEANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

2023-01-10-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - Dépôt du Règlement 327 Taxation 2023
 - Dépôt du Règlement 328 Rémunération des Élus 2023
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2023-01-10-03 DEPOT DU PROJET REG. 327 TAXATION 2023

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 5 décembre 2022.

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust dépose le projet de règlement dont l'objet est la fixation de la taxation et des tarifications pour l'année 2023, lequel projet sera présenté pour adoption à la prochaine séance du conseil.

Une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Des copies sont également disponibles pour consultation et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

2023-01-10-04 DEPOT DU PROJET DE REG. 328 REMUNERATIONS DES ELUS

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 5 décembre 2022.

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre dépose un projet de règlement dont l'objet est la rémunération des élus pour l'année 2023, lequel sera présenté pour adoption à la prochaine séance du conseil.

Une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Des copies sont également disponibles pour consultation et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M

G

no de résolution
ou annotation

2023-01-10-05 **PERIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen pose une question quant au budget 2023.

2023-01-10-06 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose la levée de l'assemblée à 18h35.

Greffière-trésorière

Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.